COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_051-DE

Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LOGUIVY-PLOUGRAS, régulièrement convoqué par Arnaud LE FOLL, Maire, en date du 27 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale du Dresnay, sous la présidence de Monsieur Arnaud LE FOLL, Maire.

Présents : Arnaud LE FOLL, Gwenaelle SEGALEN, David VOGE, Didier LE GUEN, Didier TASSET, Catherine DROUIN, Aziliz MONOT, Sophie LE DERFF, Lucile VASSOUT, Gireg MOUTON, Yvon LE CREFF, Saïg RUBEUS.
Absents excusés : Marine PUGIEU (pouvoir à Gwenaelle SEGALEN), Franck RIDEL (pouvoir à Catherine DROUIN), Pauline GEY (pouvoir à Yvon LE CREFF).
Absent :
Secrétaire de séance : Catherine DROUIN

Délibération n° 2026-051 :
Proposition de candidats à la commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs (CCID) joue un rôle essentiel dans l'évaluation des bases d'imposition des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la cotisation foncière des entreprises. Conformément aux dispositions législatives en vigueur, il appartient au conseil municipal de proposer une liste de contribuables éligibles pour siéger au sein de cette commission, dont les membres sont ensuite désignés par le directeur départemental des finances publiques.
La commune de LOGUIVY-PLOUGRAS, compte tenu de sa population, doit proposer une liste de 24 candidats (12 titulaires et 12 suppléants) pour permettre la désignation des commissaires et de leurs suppléants. Ces candidats doivent répondre aux conditions légales, notamment être inscrits aux rôles des impositions directes locales, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des missions confiées à la commission.

VU l'article 1650 du Code général des impôts, relatif à la composition et aux missions des commissions communales des impôts directs ;
CONSIDÉRANT que la commission communale des impôts directs est un organe consultatif chargé d'assister l'administration fiscale dans l'évaluation des bases d'imposition des taxes directes locales ;
CONSIDÉRANT que les membres de cette commission doivent être désignés parmi les contribuables de la commune, en nombre double de celui des commissaires à nommer, afin de permettre au directeur départemental des finances publiques de procéder à leur désignation ;
CONSIDÉRANT que les candidats proposés doivent remplir les conditions légales, notamment être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission ;
CONSIDÉRANT qu'il convient de veiller à ce que les différentes catégories de contribuables (propriétaires fonciers, occupants de résidences secondaires et professionnels assujettis à la cotisation foncière des entreprises) soient équitablement représentées au sein de la commission ;

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- propose la liste suivante de 24 candidats pour siéger à la commission communale des impôts directs de LOGUIVY-PLOUGRAS, en vue de leur désignation par le directeur départemental des finances publiques :

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_051-DE

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
1	M.	AUGES	Benoît	29/11/1980	8 Croas Hent Ar Callaret 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
16	Mme	CLAVIER	Marina	13/06/1989	2 Kerguelen 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
20	M.	DUBOURG	Thierry	27/06/1963	8 La Croix Joncourt 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
13	Mme	DUEDAL	Maryline	23/09/1964	3 Bech Coat 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
10	Mme	GUIZOUARN	Thérèse	03/04/1961	1 Scojou Vraz 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
24	M.	HELARY	Jean Paul	21/01/1962	15 Saint Yves 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
17	M.	HUET	Erwan	17/05/1973	6 Saint Yves 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
3	M.	LE BARS	Ronan	10/06/1977	2 Kerverder 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
7	M.	LE BOUDER	Gabriel	09/10/1975	4 Launay Bourg 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
22	M.	LE CAM	Denis	22/02/1965	1 Kerelguen 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
5	Mme	LE FLOC'H	Claudine	26/12/1960	14 route de Plouaret 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
21	M.	LE FOLL	Mikael	08/11/1982	1 lotissement des Chênes 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
6	M.	LE GUEN	Anthony	03/12/1986	1 Convenant Toullec 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
23	M.	LE GUEN	Jean-Jacques	02/12/1975	2 Trogorre 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
8	M.	LE GUYADER	Jean-Pierre	18/06/1953	19 Le Dresnay 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
11	M.	LORINQUER	Didier	20/10/1960	3 Kergrist 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
9	Mme	PERRON	Thérèse	01/02/1951	10 route de Goascourguet 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
19	M.	PICHOURON	Julien	05/12/1985	2 Parc Ar Land 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
2	M.	QUELEN	Claude	06/09/1966	5 Kervizien 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
15	M.	QUIVIGER	François	20/07/1950	4 Kernavenant 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
12	Mme	RIOU	Nicole	28/07/1960	3 Mesguen 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
4	M.	RUCHE	Jean	18/07/1986	3 Manoir du Dresnay 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
18	M.	SCHWARTZ	Christian	21/07/1953	25 route de Callac 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS
14	M.	TASSET	Hervé	17/11/1955	9 route de Goascourguet 22780 LOGUIVY-PLOUGRAS

- charge Monsieur Le Maire de transmettre cette liste au directeur départemental des finances publiques des Côtes-d'Armor dans les meilleurs délais, conformément aux dispositions légales en vigueur.
- indique que la présente délibération sera publiée et notifiée dans les conditions prévues par la réglementation.

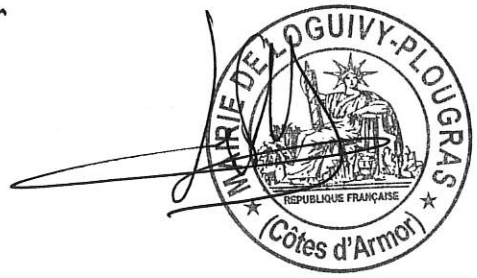
Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_051-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la préfecture
et publication ou notification

Le 11 JUIN 2026

La secrétaire de séance,
Catherine DROUIN
Conseillère Municipale

Le Maire,
Arnaud LE FOLL



Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_051-DE